## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

En exercice	15 <u>Présents votants</u> : 15	<u>Pour</u> : 15	Abstention: 0	<u>Contre</u> : <b>0</b>
		12-11-11-11-11-11-11-11-11-11-11-11-11-1	W. 1	

L'an deux mille vingt le 27 mai à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal d'AUGIGNAC s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard BAZINET, Maire de la commune d'AUGIGNAC,

Date de la convocation du Conseil Municipal le 19 mai 2020.

## PRESENTS:

ARLOT Cindy	Présente	JULIEN Monique	Présente	PEYRAZAT Pierre	Présent
BAZINET Bernard	Présent	MATHIS Franck	Présent	PIALHOUX Laurent	Présent
DAGNAS Delphine	Présente	MARENDA Vincent	Présent	ROUMAT Gérard	Présent
GRASSET Cécile	Présente	MARENDA Yoann	Présent	VEDRENNE Jean	Présent
GENDRE Valérie	Présente	METIFEU Francis	Présent	VIGNERON Sébastien	Présent

## ABSENT(S) EXCUSE(S):

ABSENTS:

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Sébastien VIGNERON

## 2020-14 Détermination du nombre de postes d'adjoints

Sous la présidence de Monsieur Bernard BAZINET élu Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le Maire (art L.2122-4, L.2122-7, et L.2122-7-1 du CGCT).

En application des articles L.2122-1 et L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit quatre adjoints au Maire au maximum.

Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait à ce jour de quatre adjoints.

Au vu de ces éléments et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité à fixé à quatre le nombre des adjoints au maire de la commune.

Le Maire certifie sous sa Responsabilité le caractère Exécutoire de cet acte. M. Bernard BAZINET Pour copie conforme en Mairie, le 28 mai 2020 Au registre sont les signatures Le Maire M. Bernard BAZINET

Déposé à la-Préfecture le :

Commune d'Augignac Affichage le 28 mai 20 20

Page 1 sur 1

AR PREFECTURE

024-212400162-20200527-2020\_14-DE Regu le 29/05/2020

